



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Retombées pour le tourisme des jeux Olympiques de Paris 2024

Question écrite n° 9985

### Texte de la question

M. Jean-François Portarrieu attire l'attention de Mme la ministre des sports au sujet des retombées économiques des jeux Olympiques de Paris 2024 pour le secteur du tourisme. Le comité d'organisation estime qu'un tiers de ces retombées, évaluées entre 5 et 11 milliards d'euros, devrait bénéficier aux acteurs de l'économie touristique. Avec le BTP, ce sont les deux secteurs qui devraient bénéficier le plus de l'évènement et en tout 247 000 emplois pourraient être pérennisés d'après le centre de droit et d'économie du sport. Au-delà, des retombées sont attendues du côté de l'évènementiel et du tourisme d'affaires, les JO se révélant comme un vecteur de communication pour les entreprises. Les JO, avec 3 milliards de téléspectateurs et 25 000 journalistes, donneront un coup de projecteur planétaire sur Paris mais aussi sur la France et les organisateurs prévoient de valoriser certains sites emblématiques. Ainsi, il souhaiterait savoir ce que le Gouvernement et l'État vont mettre en œuvre pour faire de cet évènement sportif majeur un succès durable pour le tourisme et la destination France.

### Texte de la réponse

L'impact économique attendu de l'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024 pourrait se chiffrer à plus de 10 milliards d'euros et à près de 250 000 emplois créés selon une étude du Centre de droit et d'économie du sport de Limoges en date de 2016. En effet, les grands évènements sportifs internationaux, au premier rang desquels les JOP 2024, induisent des retombées économiques liées à la construction d'infrastructures, à l'activité générée par leur organisation et à la stimulation du tourisme qui en découle. Ces évènements offrent une visibilité incontestable aux territoires et agissent comme catalyseurs d'une dynamique touristique. Il revient toutefois à l'Etat d'accompagner cet essor touristique par des actions volontaristes qui pourront opportunément s'inspirer des recommandations ou mesures validées dans le cadre du Conseil Interministériel du Tourisme présidé le 19 juillet 2018 par le Premier ministre. Au nombre des propositions retenues, pourraient ainsi être citées le couplage d'une billetterie JOP 2024 / site ou évènement culturel / titre de transport, la mise en place d'une formation des acteurs du tourisme y compris des bénévoles à l'accueil des Jeux, l'élaboration d'un plan de promotion de la France et des territoires autour des Jeux en associant pouvoirs publics et médias, ou encore, l'amélioration de l'expérience visiteur en favorisant le développement de modes de paiement dématérialisés.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-François Portarrieu](#)

**Circonscription :** Haute-Garonne (5<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9985

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé :** [Sports](#)

**Ministère attributaire :** [Sports](#)

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [26 juin 2018](#), page 5526

**Réponse publiée au JO le :** [4 septembre 2018](#), page 7869